

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIÈRE
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 2045

65 – HAUTES-PYRÉNÉES

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE TARBES

Ventes et cessions

832 506 893 RCS Tarbes.

ESPRIT DEESSE.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 350000.00 EUR.

Adresse : 28, Route de Lourdes, 65310 Odos.

Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : TARBES DIFFUSION AUTOMOBILE société par actions simplifiée au capital de 300 000 € siège social : 28 route de Lourdes 65310 Odos, RCS Tarbes 775 639 057 ESPRIT DEESSE société par actions simplifiée au capital de 350 000 € siège social 28 route de Lourdes 65310 Odos, RCS Tarbes 832 506 893 AVIS DE FUSION 1. Les sociétés ESPRIT DEESSE et TARBES DIFFUSION AUTOMOBILE sus-désignées, ont établi le 29/11/2022 un projet de traité de fusion 2. Aux termes de ce projet, la société ESPRIT DEESSE ferait apport à titre de fusion-absorption à la société TARBES DIFFUSION AUTOMOBILE de tous les éléments d'actif et de passif qui constituent le patrimoine de ESPRIT DEESSE, sans exception ni réserve, avec effet différé au 31/12/2022, l'universalité de patrimoine de ESPRIT DEESSE devant être dévolue à TARBES DIFFUSION AUTOMOBILE dans l'état où il se trouvera à la date de réalisation de la fusion. 3. Les conditions de l'opération de fusion ont été arrêtées sur la base de situations comptables de chacune des sociétés arrêtées au 30/09/2022. 4. Les sociétés participant à la fusion étant sous contrôle commun, les apports de la société absorbée sont évalués à leur valeur nette comptable, conformément aux prescriptions comptables fixées par les articles 710-1 et suivants du Plan comptable général. L'évaluation faite sur la base desdites valeurs aboutit à une valeur, au 30/09/2022, des éléments d'actif apportés égale 1 888 730 euros et des éléments de passif pris en charge égale à 1 610 718 euros, soit un actif net apporté égal à 278 012 euros. 5. La totalité des actions composant le capital de la société absorbée et de la société absorbante étant détenue par leur société mère commune, il ne sera pas procédé à l'échange d'actions ni à augmentation de capital de la société absorbante. 6. La fusion prendra juridiquement effet le 31/12/2022. La société ESPRIT DEESSE sera dissoute de plein droit, sans liquidation, et la société TARBES DIFFUSION AUTOMOBILE sera subrogée purement et simplement d'une façon générale dans tous les droits, actions, obligations et engagements de la société ESPRIT DEESSE, à la date de réalisation définitive de la fusion. 7. Conformément à l'article 236-6 du Code de commerce, Le projet de fusion a été déposé le 29/11/2022, au greffe du tribunal de commerce de Tarbes aux noms des sociétés TARBES DIFFUSION AUTOMOBILE et ESPRIT

DEESSE. Les créanciers des sociétés participant à l'opération de fusion, dont la créance est antérieure à la date de parution du présent avis au Bodacc peuvent former opposition à cette fusion dans un délai de trente jours à compter de la parution du présent avis..

